



Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 15
Votants : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 21 juin 2019
Date d'affichage : le 21 juin 2019

Le vingt-sept juin deux mille dix-neuf, sur convocation en date du 21 juin, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques Dalibert, Maire.

Présents : André Gauthier, Angélique Duval-Hochet, René Leyoudec, Soizic Leroux, Anne-Cécile Ségaud, Jean-Claude Bonhomme, Françoise Bouttefort, Cécile Defebvre, Adeline Deschamps, Jean Gonnord, Magali Girard, Daniel Lecomte, Emmanuel Lemercier, Virginie Rolland

Pouvoirs : Michel Guillard a donné pouvoir à Jacques Dalibert
Nathalie Flauraud a donné pouvoir à Soizic Leroux
Michel Gilquin a donné pouvoir à André Gauthier
Alain Gail a donné pouvoir à René Leyoudec
Vincent Guichard a donné pouvoir à Jean-Claude Bonhomme
Sandra Puillandre a donné pouvoir à Angélique Duval-Hochet

Absents : Ludovic Fouquet, Elodie Sabathier

Anne-Cécile Ségaud est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

OBJET : 2019/46 - URBANISME – Dénomination d'une rue

Pour la réalisation d'un lotissement au 46, La Feuillée, il est nécessaire de nommer la voie desservant les cinq lots prévus dans le lotissement. Cette rue est en sens unique.

Il n'était pas possible de poursuivre la numérotation à La Feuillée car les numéros avaient déjà été attribués.

Il est proposé « rue des Grands Chênes ».

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve la dénomination proposée « rue des Grands Chênes ».

Fait à La Chapelle-Launay,

Le 8 juillet 2019


Le Maire, Jacques Dalibert

Accusé de réception en préfecture
044-214400335-20190708-201946-CE
Date de télétransmission : 09/07/2019
Date de réception préfecture : 09/07/2019

